

Pour des raisons d'ordre historique, géographique, constitutionnel et même religieux—et nous n'avons rien perdu, j'espère, de notre passé religieux dans la société actuelle—le bill à l'étude ne devrait pas être adopté.

J'ai écouté avec intérêt les remarques de mon collègue, le député de Cochrane (M. Stewart), avec qui j'ai récemment voyagé, et je lui dit que si nous étions saisis de son bill, je l'appuierais, car j'estime que l'effigie des grands premiers ministres du pays sur la monnaie nationale est un pas en avant, un de ceux qui enrichissent notre histoire. Or tel ne serait pas le cas si nous faisons ce que propose le bill à l'étude. Il oublie le passé et ignore le caractère unique, le caractère significatif, de notre pays, qui fait de nous non point une république, non point ce que Macdonald voulait l'appeler, mais une société unique dans son genre, constituée dans la paix, développée dans la démocratie et reconue dans le monde international.

Nous trouvons dans le concept du dominion un concept auquel tous les Canadiens de toutes les provinces peuvent assurément trouver un sens. Je me range au nom de dominion et je ferai de mon mieux pour me conformer aux buts proposés lorsque, ensemble, ce nom et ce pays ont été créés à l'origine.

Des voix: Bravo!

M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Lancaster): Monsieur l'Orateur, je crois savoir qu'on serait enclin à adopter ce bill et à l'envoyer au comité. J'y consens mais j'espère ne pas me montrer mesquin si je signale que la semaine dernière, le 10 février, le député de Saint-Jean-Est (M. McGrath) a présenté un bill qui recommandait des changements à la loi sur les produits dangereux dont le principe a été adopté par le gouvernement. On aurait pu aisément l'envoyer au comité et l'y considérer à la lumière de la nouvelle loi annoncée par le gouvernement. Pour quelque raison étrange, des ministériels ont fait traîner le bill en longueur.

J'espère que ce n'est pas là une voie à sens unique; autrement dit, que le gouvernement ne permet qu'aux bills de ses propres députés de passer par l'étape de la deuxième lecture et de l'envoi au comité. Si donc nous sommes aujourd'hui favorables à cette mesure—et j'espère que le bill sera envoyé au comité—c'est dans l'espoir que le gouvernement nous rendra la pareille et permettra à certains de nos bills de suivre leur cours. Ceux que j'ai signalés valent tout autant que celui-là.

M. Forest: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement: au cours de cette session certains des bills présentés par les députés de l'opposition ont été adoptés et envoyés au comité et je songe en particulier à l'un d'eux, présenté par un député du Nouveau parti démocratique, le député de Waterloo (M. Saltsman).

M. Bell: Quelle est la proportion des bills du gouvernement adoptés?

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puisqu'il semble admis qu'on adoptera ce bill et qu'on l'enverra au comité, je voudrais simplement confirmer notre volonté—exprimée par mon collègue—de procéder ainsi. Nous n'approuvons certes pas sans réserves que la fête du Canada tombe toujours un lundi. Par exemple, nous ne voulons pas la célébrer le 4 juillet, mais c'est là un détail qui peut être réglé en comité.

Quant à la remarque sur l'adoption et le renvoi au comité des projets de loi présentés par un député de ce côté-ci de la Chambre, j'estime que mon ami, le député d'Oshawa-Whitby (M. Broadbent) pense que si le bill est adopté, on approuvera en fait son projet de loi figurant au *Feuilleton*, c'est-à-dire le bill C-104 qui demande également que notre fête nationale soit appelée fête du Canada. Nous sommes heureux de voir ce bill adopté et renvoyé au comité aux fins d'étude et d'amendement éventuel sur ce point.

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

Des voix: Oui.

(La motion est adoptée et le bill, lu pour la 2^e fois, est envoyé au comité permanent de la justice et des questions juridiques.)

LA MONNAIE DU CANADA

L'EFFIGIE DES ANCIENS PREMIERS MINISTRES SUR LES BILLETS DE BANQUE

M. Ralph Stewart (Cochrane) propose que le bill C-30 sur la monnaie du Canada (Effigie des anciens Premiers ministres) soit lu pour la 2^e fois et déferé au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

M. Bell: Est-ce un bill valable?

M. Ralph Stewart (Cochrane): Il est tellement valable qu'on l'a déjà accepté. Monsieur